

Interpellation « Ouverture des SIN pour une prise de participation »

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers.

Lors de la séance du Conseil communal du 1^{er} février 2021, les discussions au sujet du préavis 203/2020 concernant le « *Projet d'augmentation de la production électrique renouvelable locale - Partie du Plan solaire 2020-2030, demande de création d'une société anonyme dotée d'un capital de CHF 2'000'000.-* » ont mis en avant un aspect important du devenir des SIN.

L'ouverture du capital-actions par des acteurs agissant dans le même secteur que les SIN a été refusée. La commission a conclu son rapport d'une façon contradictoire en effet tout d'abord elle «... *regrette, qu'à ce stade, les SIN n'aient pas de visibilité quant à d'éventuelles prises de participation ou partenariats avec d'autres acteurs du marché* », mais enjoint le Conseil communal à biffer dans les décisions à voter la phrase « *autorisation est donnée à la Municipalité d'ouvrir le capital-actions à des acteurs de la branche avec lesquels il pourrait y avoir des synergies, jusqu'à concurrence de 40% au total* »

Fort de ce constat, nous invitons la Municipalité à présenter dans les plus brefs délais une proposition de projet de prise de participation du capital-actions par une/des sociétés ayant une vocation similaire à celle des SIN.

Compte tenu de l'enjeu, il en va de la pérennité des SIN, il semble plus que nécessaire de mettre en œuvre une politique d'ouverture rapide afin de leur donner les moyens d'évoluer dans ce marché.

Nous remercions par avance la Municipalité de nous communiquer sa prise de position.

Yves Gauthier-Jaques, Caroline Bordier, Laure Damtsas-Mudry, Véronique Olsen,
Michael Sauerlaender